

DÉCLARATION DU MÉDECIN TRAITANT en 3 clics

Encore
plus
facile

Accès réservé aux médecins. Uniquement avec la CPS
et la carte vitale du patient.

Activités ▾ Services patient ▾ Gestion du compte ▾ Commandes ▾ Boîte à info ▾ Échanges ▾

Services patient > Déclaration de choix du médecin traitant

Déclaration de choix du médecin traitant

Important
Le remplissage de la déclaration résulte de textes du Code de la Sécurité Sociale et non de la volonté unilatérale de l'Assurance Maladie: art L.162-5-3.
Les informations saisies seront stockées sans un espace dédié qui garantit le respect du secret médical.
Les personnes non habilitées ne pourront pas accéder aux informations médicales. La loi 78.17 du 6.1.78 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données concernant l'assuré.
La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (art.L.114-13 du Code de la Sécurité Sociale, 441-1 du Code pénal).

Mon patient accepte que je transmette la présente déclaration de choix du médecin traitant pour son compte.

Identification de l'assuré(e) et du bénéficiaire

- L'assuré(e)
Nom:
Prénom:
NIR:
- Le bénéficiaire
Bénéficiaire:

Mon patient étant un mineur de plus de 16 ans, un parent ou titulaire de l'autorité parentale donne son accord pour transmission de la présente déclaration.

Identification du médecin traitant

Nom:
Prénom:
Numéro d'Assurance Maladie:

Informations Patient

Nom : BLANCHÉ
Prénom : BLANCHÉ
NIR : 2800001003110
Né(e) le : 15/06/1980
Rang : 1
Régime : REGIME GENERAL ET CAMIEG
Caisse de rattachement : CPAM de l'AIN
Centre de gestion : 1031
Droits à la date du jour : NON
Exonération : NON
CMUC : NON
AME : NON
MT : NON

Insérer la carte vitale d'un autre patient ou >> Saisir le NIR d'un autre patient

?

Les données administratives du médecin et du patient sont **automatiquement renseignées** dès l'ouverture.

Trois clics suffisent pour valider la déclaration
par le patient et le médecin, puis la transmettre.

BON À SAVOIR

S'utilise aussi simplement pour une demande de changement de médecin traitant. La modification est automatiquement enregistrée et le patient cesse d'être inscrit sur la patientèle de son précédent médecin traitant.

Espace pro : le nouveau portail de l'Assurance Maladie
dédié aux professionnels de la santé